COURS

Grammaire : les propositions subordonnées relatives, conjonctives et circonstancielles

2de

Programme de seconde générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019
Relue le 14 novembre 2026

Une phrase complexe articule plusieurs propositions. Savoir analyser une subordonnée — sa nature, sa fonction — sert à la question de grammaire de l'épreuve anticipée de français, mais aussi à l'explication de texte : une longue phrase faite de subordonnées dit un raisonnement, une émotion, une progression.

1 Repérer les propositions

RÈGLE

Une phrase contient autant de propositions que de **verbes conjugués**. Une **proposition principale** ne dépend d'aucune autre ; une **subordonnée** dépend d'une principale et est introduite par un **mot subordonnant** (pronom relatif, conjonction de subordination, mot interrogatif).

2 La subordonnée relative

DÉFINITION

Introduite par un **pronom relatif** (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel…*), elle complète le plus souvent un nom ou un pronom, son **antécédent** : elle est alors **complément de l'antécédent**. *Le livre **que tu m'as prêté** est passionnant.*

DÉFINITION

La relative **déterminative** est indispensable pour identifier l'antécédent : *Les élèves qui ont fini peuvent sortir* (seulement eux). La relative **explicative** ajoute une précision détachable, souvent entre virgules : *Les élèves, qui avaient fini, sortirent* (tous).

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Confondre « que » pronom relatif et « que » conjonction. — Dans *le livre que je lis*, *que* reprend *livre* et occupe une fonction (COD de *lis*) : pronom relatif. Dans *je crois que tu as raison*, *que* ne remplace rien : conjonction.

Le réflexe : Essayer de remplacer *que* par son antécédent : si c'est possible (*je lis le livre*), c'est un pronom relatif.

3 La subordonnée conjonctive complétive

DÉFINITION

Introduite par la conjonction **que**, elle est le plus souvent **COD** d'un verbe de parole, de pensée ou de sentiment : *Je pense **qu'il viendra***. Elle peut aussi être sujet (***Qu'il vienne** me ferait plaisir*) ou complément d'un adjectif (*heureux **que tu sois là***). Son mode dépend du verbe : indicatif après un verbe de certitude, subjonctif après un verbe de volonté, de doute ou de sentiment.

4 La subordonnée circonstancielle

DÉFINITION

Introduite par une conjonction de subordination autre que *que* seule (*quand, lorsque, parce que, puisque, pour que, bien que, si…*), elle est **complément circonstanciel** de la principale. Elle exprime le **temps**, la **cause**, la **conséquence**, le **but**, la **concession**, la **condition** ou la **comparaison**.

Le mode distingue certaines circonstancielles : le **but** (*pour que, afin que*) et la **concession** (*bien que, quoique*) appellent le **subjonctif** ; la **cause** (*parce que, puisque*) l'**indicatif**. *Avant que* demande le subjonctif, *après que* l'indicatif.

5 Analyser une subordonnée

ANALYSER UNE PROPOSITION SUBORDONNÉE

1. Délimiter la proposition autour de son verbe conjugué.
2. Identifier le mot subordonnant et sa nature.
3. En déduire la **nature** de la subordonnée : relative, complétive, circonstancielle (ou interrogative indirecte).
4. Donner sa **fonction** : complément de l'antécédent, COD, sujet, complément circonstanciel de…

EXEMPLE

Analyse : « Bien qu'il fût épuisé, il continua la route qu'il avait choisie. »

1. Deux subordonnées et une principale : *il continua la route*.
2. *Bien qu'il fût épuisé* : circonstancielle de **concession**, introduite par *bien que*, au subjonctif.
3. *qu'il avait choisie* : relative introduite par *que*, pronom relatif, complément de l'antécédent *route*.

Une phrase complexe à trois propositions : la concession met en relief l'obstination du personnage.

À VÉRIFIER

- Ai-je compté les verbes conjugués ?
- Ai-je identifié le mot subordonnant ?
- Ai-je donné nature ET fonction ?
- Le mode est-il justifié par la conjonction ou le verbe ?

À RETENIR

- Nombre de propositions = nombre de **verbes conjugués**.
- **Relative** (pronom relatif, complément de l'antécédent) : déterminative ou explicative.
- **Complétive** (*que*, souvent COD) : mode selon le verbe principal.
- **Circonstancielle** : temps, cause, conséquence, but, concession, condition, comparaison ; but et concession au subjonctif.